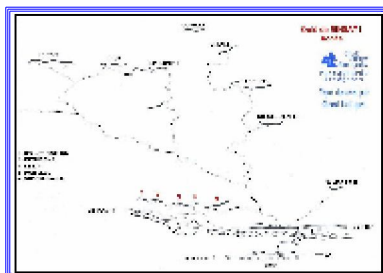


audit et mesure
d'audience visiteurs
internet par **XiTi**

SINSAT PROTEINE ELASTIQUE



L'accès



Le topo

- SINSAT 1 - Secteur T.G.V. - Protéine élastique

Imprimer la DESCRIPTION

L' accès

Du parking de Sinsat prendre le sentier commun aux secteurs du Pubis, de Peppermint et du Toit. Au bout de 10mn on laisse sur la droite le sentier du Pubis. Le sentier continue tout droit jusqu'à un replat (20mn). Prendre à gauche une sente à flanc qui mène vers la grande paroi rougeâtre du secteur du Toit. Quand cette sente s'incurve vers la droite en direction du secteur T.G.V. partir à gauche à flanc dans des traces peu marquées en direction de la longue fissure caractéristique de la voie jardin d'hiver. A l'aplomb du toit monter direct pendant 20m dans la végétation.
45 mn de marche d'approche.
Le nom est écrit au départ de la voie.

La voie

10 longueurs - niveau T.D. sup./ABO inf. - 6c et A1 maximum (6a+ obligatoire) ou 8a en libre (sauf la 8ème longueur) - 300 mètres.
La caractéristique de cette voie est d'aller franchir le toit au-dessus de la grande grotte nichée à 200 mètres de haut dans la paroi.
La voie parcourt d'abord des dalles raides en zigzagant pour atteindre les grottes. Après 3 longueurs relativement faciles il faut graver 2 longueurs en dalles à petits picots raides (7c et 6c+ en libre), puis un dièdre en 6c pour rejoindre la grande grotte.
Un parcours du toit sur étriers pendant 15mètres d'avancée débouche sur l'angle du toit avec un relais de grande ambiance. Le rééquipement et le maintien en place de l'équipement d'origine permettent de bien gérer cet artifice. La longueur suivante également en A1 (8a en libre) est équipée un peu plus espacé et une canne à pêche peut être utile pour les petits.
6 heures d'escalade.

L'équipement

La voie est entièrement équipée.
Prévoir un rappel de 100 mètres et 18 dégaines, et 2 étriers. Éventuellement une rallonge pour l'avant dernière longueur.
L'équipement de cette voie est relativement rapproché.

La descente

La descente se fait en 6 rappels dans la voie. Le 2ème rappel est très spectaculaire en fil d'araignée (autobloquant obligatoire). Il faut ensuite faire une traversée horizontale sur 15 mètres (niveau 3) pour rejoindre un rappel aménagé au-dessus de la longueur en 6c+.

Biotope

Un arrêté préfectoral interdit l'escalade du 1er février au 15 septembre.

Les équipieurs

Gérard Jalbert, Bruno Colla, Bruno Lecomte, Guy Rouby et Patrick Pellet.